

L'échelle d'intervention (nationale/sous-nationale) de REDD+
Mars 2010

Les activités de REDD+¹ peuvent être réalisées à différents niveaux géographiques et institutionnels. Nous appuyons un cadre national prévoyant une comptabilisation, une réglementation, un suivi et un rapportage national des réductions d'émissions mais permettant une mise en œuvre d'activités et une attribution des crédits au niveau sous-national pour une période provisoire définie.

Des programmes nationaux de REDD+ sont essentiels pour saisir les fuites internes dans les cadres de comptabilisation, engager les réformes politiques nécessaires et exploiter tout le potentiel d'atténuation d'un mécanisme de REDD+. Par conséquent, la définition de niveaux de référence, le suivi du déboisement et la comptabilisation des réductions d'émissions et des augmentations d'absorptions doivent être faits au niveau national. Cependant, il faudra du temps aux pays pour établir des systèmes de comptabilité nationaux et des institutions transparentes pour partager les bénéfices associés aux crédits. Il faut trouver un équilibre entre l'urgence de l'arrêt du déboisement et les contraintes de temps pour établir de tels systèmes. Dans la recherche de cet équilibre, une comptabilisation et une attribution de crédits au niveau sous-national devraient être provisoirement autorisées sous certaines conditions,² tant que ces actions rentrent dans un processus de création d'un cadre national. Ces activités sous-nationales, associées à des systèmes sous-nationaux de MRV, fourniraient à court terme des réductions d'émissions vérifiées, tout en améliorant les connaissances et les capacités à différents niveaux du gouvernement, et encourageraient la participation des parties prenantes non gouvernementales à atteindre des objectifs nationaux de réduction. La période provisoire doit être structurée de telle manière que les activités sous-nationales créditées soient véritablement des efforts vérifiables d'atténuation des changements climatiques et ne soient pas comptabilisées deux fois dans le futur système comptable national. Les cadres de crédit sous-nationaux devraient inciter les pays à adopter des cadres nationaux le plus rapidement possible.

Texte actuel de LCA de REDD+

Le texte actuel de négociation de REDD+ (FCCC/CP/2010/2, Annexe V) demande aux pays en développement de réaliser des activités de réalisation de trois éléments du cadre de REDD+: 1) stratégies et plans d'action, 2) niveaux de référence et 3) systèmes de suivi et de rapportage. Toute la section est entre parenthèses, ce qui indique que les Parties n'ont pas pu parvenir à un

¹ Nous appuyons un mécanisme qui englobe la réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation forestière (REDD), la gestion durable des forêts naturelles sur la base de critères environnementaux et sociaux stricts et d'une comptabilisation rigoureuse du carbone, la conservation des forêts naturelles existantes et la préservation des stocks de carbone y compris dans les zones aux taux de couverture forestière élevés et de déboisement faibles, le renforcement des stocks de carbone forestier par la réhabilitation/amélioration des forêts qui subsistent mais qui sont dégradées et l'augmentation de la couverture forestière par un boisement et un reboisement acceptables sur le plan environnemental.

² Une option sous-nationale de comptabilisation des crédits sous certaines conditions est : (1) l'attribution de crédits aux grands émetteurs au niveau d'un État /province pour 5 ans et (2) l'attribution de crédits aux petits émetteurs au niveau d'un projet pour 8 ans, avec la possibilité d'une prolongation de 5 ans sous certaines conditions pour les pays les moins avancés.

accord sur le niveau de réalisation (national ou sous-national) de chaque activité. Nous présentons nos recommandations ci-dessous.

- **Stratégies et plans d'action :** les pays doivent développer des stratégies nationales de REDD+. Les stratégies nationales sont indispensables à l'identification des réformes politiques nécessaires pour réussir la mise en œuvre sur le terrain, et à la prévention de la dégradation de services écologiques vitaux fournis à l'échelle des paysages. Cependant, des stratégies sous-nationales dans le contexte d'un cadre national peuvent également être utiles tout au long de la période d'exécution de REDD+, afin d'identifier et d'apporter une réponse aux facteurs locaux du déboisement, d'encourager la participation des parties prenantes locales et de permettre une planification plus détaillée.
- **Cadres de comptabilisation :** la définition des niveaux de référence et la comptabilisation des réductions d'émissions devraient se faire au niveau national pour saisir les fuites internes au pays. Cependant, il faudra du temps pour que tous les pays puissent mettre en place des systèmes nationaux de comptabilisation et des systèmes de distribution des bénéfices associés aux crédits. En attendant, il faudrait autoriser la comptabilisation et l'attribution de crédits au niveau sous-national sous certaines conditions, à condition qu'un mécanisme soit prévu pour intégrer ces activités dans un cadre national.
- **Systèmes de suivi et de rapportage :** développer des systèmes nationaux de suivi et de rapportage induira certainement des économies d'échelle (mettre en œuvre un système de suivi national sera plus rentable qu'avoir un système pour chaque programme sous-national). Par ailleurs, des systèmes nationaux de suivi peuvent être plus efficaces pour identifier les fuites internes. Il faudrait sans doute du temps aux gouvernements pour lancer des systèmes complets de suivi et de rapportage; par conséquent, le suivi et le rapportage d'activités sous-nationales peuvent constituer une étape clé provisoire de développement d'une approche nationale de MRV.

Le niveau de flexibilité démontré lors de la période de transition est essentiel pour faire décoller REDD+ et obtenir des résultats au plus vite. Le but ultime est d'avoir des approches nationales qui incluent les trois catégories ci-dessus ; par conséquent, la période provisoire doit avoir un plan de terminaison et être structurée de manière à aider les pays à adopter des cadres nationaux au plus vite.

Flexibilité au niveau national

Une certaine flexibilité serait positive à l'exécution de REDD+, même après la finalisation par les pays de leurs stratégies nationales, le développement de cadres nationaux de comptabilisation et la création de systèmes nationaux de suivi et de rapportage. REDD+ devra sans doute agir à différents niveaux pour une efficacité maximale, et inclure des mesures et des politiques nationales d'application et des actions spécifiques contre les causes locales de la perte forestière. Les pays doivent définir les droits au carbone à tous les niveaux pour obtenir les meilleurs résultats en terme de réductions des émissions et de bénéfices équitables sociaux et environnementaux, tout en reconnaissant et en respectant les droits de toutes les parties prenantes et en garantissant que la valeur financière parvienne réellement aux acteurs sur le terrain.

Des approches souples de REDD+ permettant la réalisation d'activités à plusieurs niveaux ont plusieurs avantages. Dans certains cas, les actions à plusieurs niveaux auront les meilleurs résultats. La mise en œuvre et la propriété des crédits sont deux domaines pour lesquels la flexibilité est particulièrement importante :

- **Mise en œuvre :** les activités de réduction du déboisement peuvent être réalisées par les gouvernements nationaux (à travers une réforme politique à large échelle), par les gouvernements sous-nationaux (à travers une planification territoriale et des politiques à l'échelle d'un district ou d'une province) ou par des communautés, des propriétaires de terres ou des chargés de projets (à travers des actions spécifiques de réduction du déboisement dans une zone donnée), ou à plusieurs niveaux (associant une promulgation de lois à des actions locales). Nous pensons que la flexibilité de la mise en œuvre est essentielle et par conséquent, nous sommes en faveur d'une réalisation d'une gamme d'activités à différents niveaux. Il faudra veiller à bien intégrer les différentes échelles d'intervention afin d'éviter des conflits potentiels si certaines parties prenantes ne retirent aucun avantage dans une région donnée.
- **Propriété des crédits :** les Parties devraient examiner comment les bénéfices engendrés par les flux financiers de REDD+ peuvent être partagés au mieux entre les parties prenantes, afin que les avantages environnementaux et socioéconomiques soient rentables sur le terrain. Les pays devront définir une structure claire de droits de propriété au carbone à tous les niveaux et pour toutes les parties prenantes. Certains gouvernements nationaux pourraient opter pour une propriété et une transaction exclusives de tous les droits au carbone, tandis que d'autres devraient avoir l'option de transmettre la propriété des crédits à des acteurs sous-nationaux et locaux, à condition que la structure comptable de cette procédure soit alignée à la comptabilité nationale. Si un gouvernement national ne distribue pas les droits de propriété aux parties prenantes, il faudrait néanmoins mettre en place une structure de partage des profits afin que les incitations à la réduction du déboisement parviennent aux parties prenantes sur le terrain.

Pour que les modalités flexibles fonctionnent, les résultats de chaque projet doivent être liés au résultat global du pays et vice-versa. Un système permettant aux projets de démarrer rapidement et de produire des crédits REDD+ de grande qualité, apportant des avantages directs aux populations forestières, aux gouvernements nationaux et aux investisseurs, doit être relié aux réductions réelles globales. Si chaque partie prenante a un intérêt direct dans la réussite de projets à l'échelle nationale, il est plus probable que les gouvernements feront le nécessaire pour mettre en œuvre leur programme de REDD+. Les liens peuvent être établis sous forme de taxes, d'accords de partage des profits, d'attribution claire des responsabilités ou autre. Lier les résultats des projets et les réductions des émissions à l'échelle du pays encouragerait les responsables des projets à réduire les fuites au sein du pays et inciterait les gouvernements nationaux à apporter leur appui à toutes les activités de REDD+ à tous les niveaux.